



FILIÈRE TOURISME EN MILIEU RURAL

Formation continue adulte

Mettre en œuvre des prestations touristiques (hébergement et/ou animation)

La formation :

La formation permet de créer, développer ou reprendre une activité d'accueil et proposer des animations en milieu rural.

DURÉE : 140h | 2 sessions : octobre à juin ou janvier à septembre
| Formation Ouverte A Distance (FOAD)

Mettre en œuvre des prestations touristiques (hébergement et/ou animation)

Pour qui est cette formation ?

Pour toutes les personnes qui souhaitent accueillir (création d'hébergement, ferme pédagogique, table d'hôte...).

Les conditions d'accès ?

Être âgé de 18 ans minimum. Disposer d'un matériel permettant la formation à distance (ordinateur + connexion à Internet).



Objectifs :

Organiser et mettre en œuvre une activité de tourisme rural dans le respect de la réglementation et étudier la rentabilité d'une activité d'accueil.



Le contenu :

1) Tronc commun tourisme :

- Définir son projet d'activité de tourisme rural,
- Connaître la réglementation d'accueil du public,
- Connaître les acteurs et partenaires de son territoire.

1) Animation :

- Planifier des réservations,
- Adapter ses activités aux publics accueillis,
- Elaborer des supports pédagogiques.

2) Hébergement :

- Préparer un hébergement pour satisfaire différents types de clientèle,
- Définir son type d'hébergement,
- Communiquer sur son activité.



Evaluation et validation du diplôme :

Validation de 1 bloc de compétences du BP REA (évaluation par des mises en situation professionnelle UC07).



Modalités pédagogiques et d'alternance :

Formation ouverte à distance.



Dates : 2 sessions : octobre 2024 à juin 2025 ou janvier à septembre 2025.

Durée : 140 heures.

Nombre d'heures en formation en FOAD (dont 2 jours minimum en présentiel (7h/jour)) : 105h.

Nombre d'heures en entreprise : 35h au minimum.

Possibilité d'adapter le parcours en fonction de vos acquis et de vos besoins.



Modalités d'entrée en formation :

Inscription, entretien de motivation et test de positionnement selon qualifications.
Possibilité de VAE.



Et après ?

MÉTIERS VISÉS :

Prestataires (fermes pédagogiques, ateliers de découvertes ou de dégustations, restauration, hébergements, gîtes, campings, chambres d'hôtes, tables d'hôtes...).

POURSUITE D'ÉTUDES :

- **Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (REA)**



Tarif et financement :



Le **CFPPA de VENOURS** est là pour vous guider dans votre demande de financement (possibilité de bénéficier d'aides financières pour la formation, l'hébergement et le transport).

13 € / heure (en centre) + 7€ / heure (à distance) :

Modalités de financement et de rémunération en fonction de votre situation, possibilité de financement OPCO, transition pro, CPF).



Informations pratiques :

Hébergement et restauration possible sur le site selon les places disponibles.

Formation et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap. Gare ferroviaire à proximité.



TAUX DE RÉUSSITE AUX
EXAMENS EN 2024

TAUX D'INSERTION
EN 2024

TAUX D'APPRÉCIATION
EN 2024

(NOUVELLE FORMATION)

POUR S'INSCRIRE :

05.49.43.95.33 / cfppa.venours@educagri.fr

CFPPA de VENOURS - 86480 ROUILLÉ

➔ Réponse sous 8 jours

Ouverture de la session de formation sous réserve d'un nombre suffisant de participants inscrits